

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 36

Artikel: Nos vieilles chansons : la cara di plodza (il pleut bergère)
Autor: C.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 7 septembre 1918. — Louis Corbiez, le sonneur de cloches (Jean des Sapins). — Nos vieilles chansons : La cara di plodza (Il pleut bergère). — Fumeurs et non fumeurs (suite). — Le laou et l'agni (E. Duperret). — Pages historiques. — Les champs et l'école. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LOUIS CORBIEZ, LE SONNEUR

DE CLOCHES

(Portrait villageois)

Il ne passait pas pour méchant, mais on le savait sournois et simple d'esprit. Il ne cherchait à nuire à personne et cependant il n'avait jamais pu envisager les conséquences de ses actes. Etant têtue et borné, il ne tenait aucun compte des avertissements. C'est ainsi qu'un jour — on ne sait trop pourquoi — il lui vint à l'esprit de mettre de l'eau dans le lait qu'il portait à la laiterie. Il pensait que personne n'y prendrait garde. D'abord le laitier fut étonné, car le cas se produisait rarement, les règlements étant très sévères sur ce point. Il ne parla pas tout de suite, puis, ayant réfléchi pendant plusieurs jours, il dit un soir au sonneur :

— Alors Louis, tu trais bien des vaches depuis quelque temps !

Après une hésitation Corbiez répondit :

— Oh ! je n'ai que la « Souris », mais c'est une fameuse bête.

— Ah ! fit le laitier.

Et ce fut tout. Le soir même, le lait fut soumis à l'analyse. Le résultat ne se fit pas attendre, la fraude était là. En peu de temps la nouvelle se répandit dans le village.

Louis Corbiez habitait Biollens, le village au pied du Jura. Il vivait dans une pauvre maison aux murs lézardés et personne ne savait depuis quand il était seul. Il avait toujours vécu dans la misère. Pour ne pas le voir tomber entièrement à la charge de la commune, la municipalité l'avait nommé sonneur de cloches. En outre, il vivait du produit de quelques champs, tous lourdement hypothéqués.

Quand il porta de nouveau son lait, le laitier le renvoya. Peu de jours après, il reçut une lettre l'informant qu'il avait à payer une amende de cent cinquante francs.

Il ne paya pas. Le délai passé, il reçut une lettre chargée. Il ne paya pas davantage. Alors il fut mis en poursuite et l'affaire suivit son cours... Quelques temps après, on apprit que l'office des poursuites allait procéder à la saisie et à la vente de la seule vache que possédait Louis Corbiez.

La mise eut lieu un après-midi de juin. Il y avait peu de monde, les fenaisons ayant commencé. L'air était doux. On sentait la bonne odeur du foin qui sèche. Quelques nuages en promenade passaient dans le ciel, poussés par un petit coup de joran. Le préposé aux poursuites, qui n'avait pas de temps à perdre, fit signe à l'huissier de la justice de paix qu'il pouvait commencer. Le prix monta rapidement et

la vache fut adjugée à un marchand du Gros-de-Vaud en passage à Biollens.

Pendant plusieurs jours, on ne vit pas Louis Corbiez. On se demandait où il pouvait bien se cacher. Les uns disaient qu'il braconnait ; d'autres prétendaient l'avoir vu sortir de chez lui le soir de la mise. Un après-midi vers quatre heures, on le vit traverser le village. Il descendit la Grand'Rue et alla droit au café des Balances. Il y resta très tard. Il paya à boire à ceux qui s'y trouvaient car il avait de l'argent. Une fois l'amende payée, on avait retenu une somme pour les frais de poursuite et on lui avait remis le solde. Mais comme on fait toujours en pareil cas, on profite de payer les dettes les plus criantes ; le sonneur reçut donc seulement deux cents francs.

Maintenant il ne travaillait plus. Tous les jours, on le voyait descendre à la pinte. Il y dépensa tout, jusqu'au dernier écu. Alors quand il n'eut plus rien, il résolut de partir. C'était un matin, avant l'aube. Il prit quelques vêtements qu'il noua ensemble au moyen d'une grosse ficelle. Après avoir mis son chapeau de feutre, il choisit un bâton noueux qui lui servait de canne et sortit. Sur le seuil, il ferma la porte à double tour, puis il partit en haut la montagne.

Il marcha toute la journée, n'ayant aucun but. Vers le soir, il arriva au pâturage de la Jougna, à la frontière française. Il n'y avait qu'un seul chalet. Debout sur le seuil, le patron fumait sa pipe. Louis s'approcha et dit :

— Y a-t-il de l'embauche pour moi, ici ?

Le patron ôta sa pipe, réfléchit un instant et répondit :

— Oui, on aurait besoin d'un bon fruitier.

— Ça ferait bien mon affaire.

Et il entra. La grande chaudière à moitié pleine de lait était déjà sur le feu. Un bovaïron de quatorze ans coupait du bois. Le patron entra aussi, alors on s'entendit pour le prix, après quoi Louis se mit à l'ouvrage.

Juillet passa, août suivit. Il y eut plusieurs orages après lesquels le brouillard séjournait longtemps sur la montagne. Septembre s'annonça sec et chaud. Cependant Louis Corbiez s'ennuyait à la Jougna. C'était la première fois qu'il quittait le village pour un temps aussi long. Ce qui lui manquait, c'étaient ses cloches qu'il sonnait tous les dimanches. Il y pensait en traquant les vaches ; il y pensait en remuant le lait dans la grande chaudière. Il revoyait le clocher bas et trapu, avec sa longue flèche qui brillait au soleil ; la petite lucarne d'où le regard domine, les deux cloches fixées aux larges poutres et les cordes auxquelles il se suspendait pour sonner le sermon.

Tout cela passait et repassait dans son cerveau et il n'avait plus qu'une idée : partir. C'est ce qu'il fit.

Un samedi soir, la veille du Jeûne fédéral, il demanda au patron de lui régler son compte. Ensuite il fit son paquet et alla se coucher. Avant le jour il était debout. Il sortit du chalet

et pressa le pas, voulant arriver assez tôt pour sonner. Ayant traversé le pâturage, il s'engagea sous les sapins. Après une heure de marche, il rejoignit la route ; mais il l'abandonna bientôt et prit par les « raccourcis ». Il descendait de son grand pas lent et régulier, s'appuyant de temps en temps sur son bâton noueux. Il marcha longtemps. Arrivé à un endroit qu'on appelle « le Replat » il s'assit. C'est une sorte de petit plateau d'où l'on domine le village. On voit d'abord le clocher sur la hauteur, puis les maisons serrées les unes contre les autres. Le soleil brillait. Une fumée grise s'élevait au-dessus des toits. De temps à autre, de petits nuages blancs sortaient de derrière la montagne.

Huit heures sonnèrent. Alors Louis se remit en marche. Il traversa encore une forêt, puis des prés et arriva devant sa maison qui est au pied de l'église. Il s'arrêta un instant puis gravit la colline. En quelques minutes il fut au clocher. Rien n'avait changé. Il regarda par la lucarne et vit des gens endimanchés dans les rues. Il n'était pas encore neuf heures, mais, dans sa hâte de sonner, il n'y pensa pas. Il prit les cordes, une dans chaque main, et tira, d'abord doucement, puis plus fort. Alors les lourds battants se mirent à danser dans les cloches.

Et les gens qui s'étaient préparés pour le sermon sortaient de leurs demeures ; leur psautier à la main, on les voyait passer dans les rues pleines de soleil.

JEAN DES SAPINS.

NOS VIEILLES CHANSONS

La cara di plodza (Il pleut bergère).



1. Ye pliau, ye pliau, ma mi - a, Re - lai - va
2. On n'ou dza le ton-ner-ro Ron-na, en
3. Boé-na né, pou-ro mé-ro, Ma che-ra,
4. Voai-té que la cut-set-ta, Va-t'in gail-



tes gredons, Sauvons-nous à la chot-ta, Ra-
ap-prout-zin ; N'é rin, n'os-sé pas poi-ro, Ser-
boé-ne né, Vo-iat-zé ma pin-che-né-ro Qu'a
la dre-mi, Su ta bo-tze ga-let-za Mé



mas-sa tes mu-tons. On to des-su sta
ra-mé in mar-tzin. Va-yo tsa nou-tra
mim-no por sta-né. Jai-té-lai na voi-
faut prendre on bé-zi. Boé-na né, a re-



bran-tzé, Co-min pli-au sin bots, Lo tin a
gran-dzé, Ma mère et la Dju di. Tsa-que-na
lay-e A-voé co-qui-gru-gnon, Tao l'ait to-
vei-ra, De-man, ma mère et mé Non dzin trou-

naï-es l'in-tré, Commen-cé d'un lu-dzi.
dé, dé-pa-tzé Dé-vi-to no z'ou-vri.
té go-lay-e Ré-dui-si sé mut-tons.
va ton pé-re Sa-vaï cin-que dé-ré.

Tra la la, tra la la la la, Tra la la

la la la, Tra la la la, tra la la la

la, tra la la la la.

Arrangé par C. P.

(Ronde à quatre à gauche puis à droite, levant et tapant du pied droit puis du gauche à chaque premier temps.)

FUMEURS ET NON FUMEURS

III

Les professeurs

Dr H. Strasser, Berne :

« Pour l'homme ayant besoin de repos et qui cependant ne peut demeurer sans rien faire, fumer est une occupation délassante et en outre une sorte de compagnie; pour celui qui s'ennuie, c'est une manière de tuer le temps; pour l'agité, un calmant; un excitant pour l'endormi; pour le soucieux, une distraction, une consolation. Malheureusement, cette habitude est pour quelques-uns une amie tyrannique. »

Dr A. Tschirch, Berne :

« Je renoncerais d'un cœur léger à toutes les jouissances, sauf au tabac. »

Fumer adoucit les passions.

Les belligérants actuels ne fument pas assez.

Il faut que la guerre finisse bientôt, car les bons cigares commencent à être d'un prix inabordable. On ne peut pourtant pas être condamné à perpétuité aux misérables « bouts ! »

Dr Imhoof-Blumer, Winterthour :

« Je me mis à fumer à quinze ans. Aujourd'hui, j'en ai quatre-vingts et je fume encore quatre cigares par jour, sans en être incommodé. »

Les journalistes

M. Baumgartner, rédacteur de l'*Intelligenzblatt*, Berne :

« ... Je fume sitôt au travail et m'en trouve bien. »

M. Beck, rédacteur du *Berner Tagblatt*, Berne :

« Peu de tabac, mais de bonne qualité. Grâce à cette règle, je me porte à merveille et ma conscience ne me reproche rien. »

M. Bierbaum, rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

« Je suis un déterminé fumeur, sans oser prétendre à être rangé parmi les fumeurs de qualité : ni ma personne, ni le tabac dont j'use ne me le permettraient... Comme correspondant de guerre, j'ai pu me convaincre que la plus méchante cigarette est parfois plus précieuse qu'un morceau de pain ou qu'une rasade. »

Les gens de lettres

E. Augier :

« Après avoir fumé pendant quarante ans, j'ai dû renoncer à cette douce intoxication, qui me conduisait trop vite au bout du fossé. »

Octave Feuillet :

« J'étais un grand fumeur et j'ai eu beaucoup de peine à renoncer au tabac... En général, il me semble évident que le tabac est très nuisible, surtout aux nerveux. »

H. de Balzac :

« Le tabac détruit le corps, attaque l'intelligence et hébète les nations. »

Dumas fils :

« Le tabac est, selon moi, avec l'alcool, le plus redoutable adversaire de l'intelligence, mais rien n'en détruira l'abus, les imbéciles étant les plus nombreux et le tabac n'ayant rien à détruire en eux. »

Alphonse Karr :

« Fumer est un des plaisirs les plus bêtes et les plus coûteux. »

Villiers de l'Isle-Adam :

« Le tabac change en rêverie les projets virils. »

Barbey d'Aurevilly :

« Le tabac engourdit l'activité. »

Taine :

« A la vérité, je fume (des cigarettes); c'est une distraction dans les moments de vide et d'attente intellectuelle; mais c'est une servitude, et parfois un danger. »

André Theuriot :

« Je suis un fumeur impénitent. »

Emile Zola :

« La perfection est une chose si ennuyeuse que je regrette souvent de m'être corrigé du tabac. »

M. Philippe Godet, de Neuchâtel :

« Je fume depuis l'âge de dix-huit ans environ. Je fume parce que j'y prends beaucoup de plaisir. »

... Je n'ai jamais éprouvé que le tabac fût, comme on l'affirme, un stimulant pour le cerveau, ni que le travail de composition ou de rédaction en fût facilité. Je prends plaisir à fumer comme je me plais à manger et à boire. J'aime surtout à fumer aux heures de loisir, à la promenade, en voyage, ou dans une réunion d'amis, une assemblée historique ou politique, partout enfin où je jouis de la nature et de la société; c'est un accompagnement indispensable : sans lui le bien-être n'est pas complet. »

Il faut plaindre ceux pour qui fumer est devenu un esclavage. Mais je plains plus encore ceux qui n'ont jamais fumé par peur de devenir esclaves : outre qu'ils font preuve d'une médiocre confiance en leur force morale, ils se condamnent à ignorer un des plus vifs plaisirs de la vie. »

La lime et la chanson. — Dans un atelier de serrurerie, un ouvrier, en poussant sa lime, chante sur un rythme très lent le chant bien connu :

Quand les gais oiseaux passent,
Dieu les bénit;
Leurs ailes se lassent,
Mais il vont à leur nid.

Et la lime de suivre, naturellement, l'allure du chant.

A ce moment, le patron entre dans l'atelier, sans être aperçu. Il va droit à l'ouvrier, lui prend la lime des mains :

« Non, non, pas comme ça, fait-il, mais :

Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain dans la sauce,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain,
Marie trempe ton pain dans le vin !

Et la lime va, vient, retourne, revient, agile, au rythme de la chanson et mordant avec ardeur le métal qui s'échauffe.

LE LAOU ET L'AGNI

(Imitation de La Fontaine)

ON brav' agni, bîta galèze,
Qu'étaï salhia pè la delèze.
Sè baladavè tot solet,
Permi lès fleu, lès prevolet,
Dein on grand prà dè triolet.
Ne sè cheita pa dè dzoulhie,
Et l'allavè coumès n'ouilhie,
De cè, de lé, aoubin tot dra,
Sein sondzi
Aou dandzi,
Câ n'avai min dé crouliéra :
Quauquies bet
Dè serpolet,
Quauquies folhiè dè matanna

Suffisant à sa lanna.

Or, dè roudà, l'eut sà,
S'èin va dan, dè couîte lo bou,
Sè rafratzi on petit pou,
A n'on riau que cognèssà.
Malheù l... on gros làou dei z'Allemagne,
Pèlaou et affama coumès sant ti per lé
Foncè drà su l'agnèlé
Et modè vito n'a tzeagne :
— Tî bin hardia, poèson dè bite nare,
Dè poi veni troblia mon bare,
Et d'épouairi pesson et tzambérou
Que sè caludanz dein cî riau !
— Mâ, tè que bevessaï pe l'hiau,
Qu'a tou dan à tzeagni ?
So fa l'agni.

— Tè dio que t'a tot trobbia,
Et d'ailleu ne pu z'aublia
Ton prèjudico à ma maison
Ein treizè de l'annè !
— La mèrè dè ma toison
Qu'irè pas remariafe (ou remenaïe)
Yé tot justo dinq mâ !
— Eh ! bin, ye vu frémâ
Que l'ès, daï premirè portaïè,
Aou tè frare, aou tè chère,
Que m'ant fé tant dè tî !
— Coumès l'o faut te crairè,
Asse tou fé sant mî ?
— Alo, l'ès tè parès,
L'etiont tî daï vaurès,
L'ant dzappa su ma race
Et ye m'ant fé crasse su crasse,
Tant leù que l'an berdzi ?
On mè l'a de, et ye vu mè veidzi,
Aassebin... tès !...
Et craù l... la laou l'einpougnè,
Dè sa gaoula lo segougnè
Et l'ai trossè lès rès !
Pè, l'eimpourtè dèin sè bou prévon
Po lo rupà à tzavon.

Po sè cruvi dein lau z'affèrè
On vaï daï laou dè totè pî
L'ein a daï gros et daï petit,
Et ne l'aou tzant rès que fère.
(Ye pouant mimo dèpelhi,
Daï païs) (pays),

E. DUPERRET.

(Patois du Mont (Lausanne)).

Encore à l'école. — C'était aux examens du printemps dernier. Une gentille fillette de dix ans a choisi comme sujet de composition : *Le ramoneur*.

Et voici :

« Le ramoneur, il est tout noir ; il a une échelle et un balai et à ses coudes des espèces de manchettes ; quelquefois il met des bottes pour pas que la suie aille dans ses souliers. »

C.-P.

Ceci nous rappelle que, de même dans une autre école de petits, on leur avait donné comme sujet de composition : « Le Ramoneur » ou « l'Ecureuil », à leur choix.

L'un des élèves choisit le « Ramoneur » et l'autre le « Ecureuil ». L'affaire de simple étourderie enfantine, trait l'autre sujet.

C'est ainsi qu'on put lire cette phrase :

« Le ramoneur a la queue en panache ; il grimpe avec agilité sur les arbres et se nourrit de noisettes. »

PAGES HISTORIQUES

Sur désir exprimé, notre collaborateur M. L. Mogeon, a réuni en brochure les articles publiés par la *Revue historique vaudoise*, sous le titre de **Les Procurations à l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798**.

Nous donnons, ci-dessous, un extrait de ces pages essentiellement vaudoises, qui renferment des détails curieux et inédits sur les premiers jours de la révolution et la fin du régime bernois. On y lit les noms des députés de l'Assemblée, on y voit le fonctionnement de celle-ci, dont le président ouvrait les séances en frappant deux coups de « maillet » sur le pupitre.